

Compte-rendu
Comité d'Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail
du 22 octobre 2012.

L'ordre du jour portait sur l'approbation du DUERP et du Plan annuel de prévention des risques professionnels (PAP) de la DISI Pays du Centre.

Cette instance a été présidée par M.CHAPON. Les responsables des ESI de Limoges, Clermont-Parlette, Clermont-Guichard et Nevers étaient présents.

La délégation CGT était composée de Alain BOST et Pascale BALDO comme titulaires et Serdar KARAMAN comme expert.

Les représentants CGT ont lu une déclaration liminaire :

« Monsieur Le Président,

Le CHS-CT et le CTL sont étroitement liés, entre autres, au sujet des conditions de travail qui sont impactées par les décisions prises par les politiques.

La CGT ne cesse de dénoncer la situation sociale et économique à laquelle nos concitoyens sont confrontés.

Non, la crise, que tout le monde qualifie de systémique, n'est pas terminée. Les mesures prises sont les mêmes que celles qui nous y ont précipités. On n'est donc pas prêt de s'en sortir. Le chômage augmente partout, le pouvoir d'achat baisse, les plans de licenciement tombent tous les jours et la fonction publique ne recrute pas malgré les énormes besoins. Les différents Etats profitent de la situation pour casser les acquis sociaux et les plus riches continuent de s'enrichir.

Les salariés ont un réel ras le bol des conséquences des politiques mises en œuvre.

Le projet de budget prévoit plus de 2000 suppressions d'emplois à la DGFIP et une baisse des crédits de 7%. C'est tout simplement impensable et impossible. Les constats sont les mêmes partout et aucun changement n'est visible. Pourtant pour faire rentrer de l'argent dans les caisses la DGFIP est indispensable et nous ne tomberons pas dans le piège de la division entre les ministères.

Au niveau national, l'intersyndicale appelle à des actions et à une journée de grève prévue le 27 novembre.

Dans un contexte qui se dégrade partout, nous ne pouvons mettre sous silence la souffrance bien réelle d'agents. A la DGFIP plus de 40 de nos collègues ont ainsi tenté de mettre fin ou ont mis fin à leurs jours en l'espace d'une année.

Ceci est insupportable !

Rien ne peut justifier qu'on puisse perdre sa vie à cause du travail.

La CGT exige l'ouverture de négociations immédiates sur les revendications que les syndicats de la DGFIP portent depuis des mois et qui ont été maintes fois citées dans nos déclarations liminaires.

S'il y a du changement dans l'air alors il doit passer dans les services, et vite en commençant par l'arrêt des suppressions d'emplois.

Si l'Administration et les décideurs publics continuent à fuir cette nécessité alors la CGT les mettra, aussi souvent que nécessaire, devant leurs responsabilités.

La CGT rappelle qu'en matière d'hygiène, sécurité et des conditions de travail, si le curatif est important, c'est le préventif qui est essentiel. »

Les réponses du Président :

Il n'a pas voulu répondre sur le point de la situation sociale et économique de notre pays.

Concernant le manque de recrutement dans la Fonction Publique, il élude le sujet en se référant à la seule éducation nationale.

Sur le thème de la souffrance au travail, lui même et toute l'équipe de direction se disent sensibilisés. Il a rappelé que l'inspectrice des ressources humaines de la DISI est l'interlocutrice privilégiée de l'agent.

La CGT a rappelé que la DGFIP perdait chaque année des emplois ce qui aggravait les conditions de travail en rendant difficile l'accomplissement des missions.

La fonction publique ne recrute pas à hauteur des besoins.

1) DUERP et Plan annuel de Prévention :

Le Président a reconnu l'investissement de tous pour l'élaboration de ce DUERP.

Un groupe de travail au niveau DISI a eu lieu le 9 octobre afin de travailler sur l'harmonisation de l'évaluation des risques des différents ESI.

L'inspecteur hygiène et sécurité a rappelé que le CHS-CT donne uniquement un avis sur le DUERP et que ce document n'est pas figé, il doit évoluer.

Il précise que la loi n'impose pas l'exhaustivité des risques mais tout risque identifié doit être évalué.

Fin 2013, un nouveau format dématérialisé du DUERP avec des outils de sélection plus pertinents devrait être mis à disposition.

Les représentants du personnel ont dénoncé les difficultés de lecture de ce document avec l'amalgame de l'ensemble des sites de la DISI.

La CGT a souligné qu'il était important que les agents dans chaque service s'approprient ce document même si cet exercice n'est pas facile. En effet, il n'est pas évident d'avoir conscience de tous les risques liés à un poste, d'où la nécessité d'effectuer également un travail collectif qui s'inscrit dans la durée.

La direction et l'IHS reconnaissent que l'établissement du DUERP est un exercice complexe.

Pour faciliter sa lecture à l'ensemble des agents, une notice explicative sera mise en ligne sur l'intranet Ulysse de la DISI.

La CGT a indiqué à plusieurs reprises l'importance de ne pas modifier la cotation d'un risque sans tenir compte du ressenti des agents directement concernés par les risques.

A l'unanimité, les représentants des personnels (CGT, SOLIDAIRE FINANCES PUBLIQUES et FO) ont donné un avis favorable sur le DUERP et le Plan de Prévention, mais ont demandé que des groupes de travail avec des membres du CHS-CT soient organisés dès début 2013 pour travailler sur le DUERP sans contrainte calendaire.

2) Point sur les crédits :

Le président a annoncé que les 20% de réserve pour « raison d'année électorale » sont finalement débloqués, mais la réserve de 6% ne sera pas levée.

Le total des crédits disponibles est donc de 41 312€ au lieu de 43 949€.

A ce jour, le solde disponible se monte à 772€.

Le CHS s'accorde pour doter l'ESI de Limoges d'un défibrillateur (établissement non pourvu).

Cette dépense sera réglée pour partie par la Dotation Globale de Fonctionnement car lors du précédent CHS les représentants du personnel avaient demandé un cofinancement pour le déménagement de

bouteilles d'azote à Guichard en argumentant que ce n'était pas au CHS seul de supporter les dépenses liées au réaménagement des locaux suite à des changements de missions.
En final, il ressort des comptes que le CHS supporte 75% de la dépense (6360,70€) ce que la CGT a dénoncé.

3) Questions diverses :

- Pour la 1ere fois, nous avons pu procéder à l'examen des registres hygiène et sécurité des ESI Guichard et Nevers.(celui de Limoges étant non annoté et celui de Parlette en possession de la DRFIP63 en vue de leur CHS)

La CGT a demandé à avoir connaissance de celui de Parlette dès que possible.

La direction fera le nécessaire.

Concernant Nevers :

La CGT a soulevé le problème lié au faux plancher du 1er étage.

Il a été décidé de procéder à une expertise par un professionnel début 2013.

Suite à l'interpellation de la direction par les représentants du personnel, celle-ci a informé le CHS que la centrale a retenu dans ses prévisions de travaux immobiliers l'étanchéité des fenêtres. La DISI est en attente de délégation des crédits pour lancer l'appel d'offre.

La CGT a évoqué le problème lié à l'absence de responsable et de « serre-fil » lors des évacuations d'immeuble à des horaires hors plages fixes.

Une meilleure information sera diffusée. Mais le directeur a reconnu qu'il y avait des situations qui faisaient appel à la responsabilité individuelle.

A cette occasion, la CGT a demandé qu'après chaque exercice d'évacuation organisé dans les établissements, les représentants du personnel siégeant en CHS aient connaissance des bilans.

La direction a pris note pour l'avenir.

Concernant Limoges :

La CGT a demandé ce qui était envisagé pour remédier à la température excessive dans le bureau du SIL.

L'installation d'une climatisation qui devrait intervenir sous peu est retenue.

La CGT a évoqué les réaménagements immobiliers de la CID de la Corrèze en demandant à la direction un suivi attentif du sujet.

Le président et la responsable de l'ESI Limoges nous tiendrons informés.

A ce jour, le médecin de prévention n'a pas reçu sa lettre de mission du secrétariat général (niveau ministère).

La fin de l'année approche.....la recevra t-il avant 2013 !???

- Concernant la formation des membres du CHS de la DISI, l'IHS doit proposer une date (3jours). Il a la charge de former avec le médecin coordonnateur les membres de tous les CHS se trouvant dans son vaste périmètre géographique et ceci entre novembre 2012 et février 2013.

Levée de séance à 13h15.

Vos représentants CGT sont à votre disposition
pour tout renseignement complémentaire.

Tracts et compte-rendu sont en ligne sur notre site internet :
<http://www.financespubliques.cgt.fr/631/>